

L'oiseau du mois de décembre : le Bec-croisé des sapins

Voilà une espèce que le non-Rhodanien mal informé n'attendrait sans doute pas dans notre département que certains croient « fortement urbanisé et industrialisé » ! Et pourtant ! Non seulement le Bec-croisé se permet de hanter nos forêts beaujolaises, mais il n'est même pas si difficile à observer – enfin, à contacter.

Lorsqu'on a la chance de le voir, l'identification du Bec-croisé ne pose pas de difficulté majeure. Ce gros Passereau trapu, rouge pour le mâle, kaki pour la femelle, arbore fièrement son célèbre bec dont les mandibules se croisent, et qui sert à soulever les écailles des conifères tout en restant entrouvert, afin de permettre à la langue de se glisser jusqu'aux graines. Lorsque l'oiseau referme son bec et le retire de sous l'écaille, la mandibule inférieure dressée vers le haut la déchire. On peut ainsi repérer la présence du Bec-croisé dans un massif aux cônes dépenaillés, aux écailles éventrées dans le sens longitudinal, qu'on trouve au pied des arbres.



C'est le plus souvent au cri qu'on repère le Bec-croisé, qui circule souvent en petite bande : les oiseaux circulent de conifère en conifère en poussant des « Tiy ! Tiy ! Tyeup ! Tyeup ! » continuel.

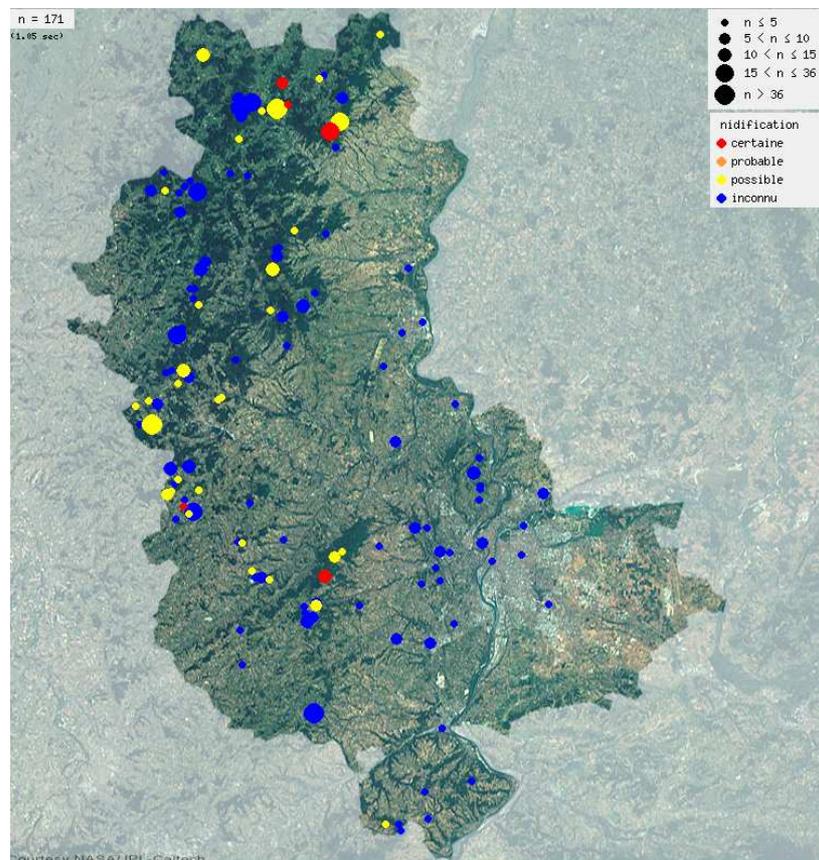
Quand l'observer ? Où l'observer ?

Si les deux questions se mêlent dans un même paragraphe, c'est qu'elles sont étroitement liées. En effet, le Bec-croisé n'habite pas tout notre territoire en toute saison : monsieur a son palais d'été et ses quartiers d'hiver.

Le Bec-croisé reste avant tout un oiseau montagnard (ou nordique), qu'on attend davantage en Chartreuse ou dans les Puys que sur les hauteurs de Tarare ou d'Amplepuis. Fortement lié aux forêts de conifères, on ne le trouve guère en France que dans les massifs montagneux. Les quelques nidifications en plaine demeurent irrégulières et pourraient être le fait d'individus d'origine nordique, ayant posé leurs valises sur place en fin d'hiver. Dans le Rhône, il niche donc exclusivement dans les forêts de conifères de l'ouest du département, et en particulier autour du mont Saint-Rigaud, qui rappelons-le dresse sa cime altière couronnée de neiges éternelles (ou presque) à pas moins de mille neuf mètres. D'observation assez régulière sur les plus hautes crêtes du Haut-Beaujolais et des monts de Tarare, sa répartition se

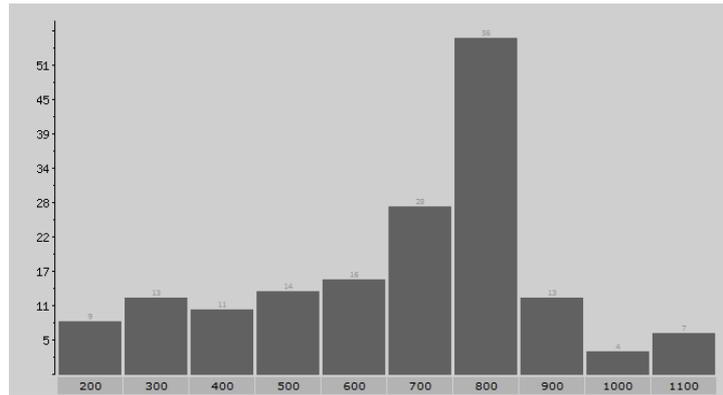
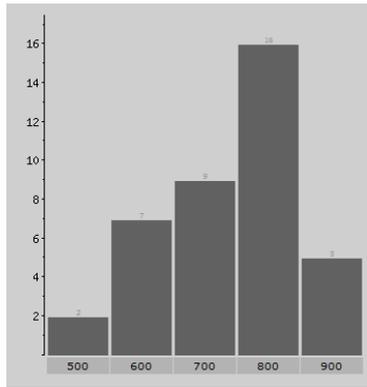
clairsème à mesure qu'on descend vers le sud et que les forêts se font plus rares : bois de Villechenève et d'Azole, crêts boisés de Malval, et confins du Pilat rhodanien et ligérien. Très difficile à estimer tant l'espèce est vagabonde, la population s'établit à quelques dizaines de couples.

Mais nous sommes en hiver, et si le Bec-croisé est à l'honneur ce mois-ci, c'est qu'il y a une raison. Hors saison de nidification, il daigne descendre de sa montagne et se promener sur un très large territoire. S'il n'a été reconnu comme nicheur que sur 27 communes, Faune-Rhône le connaît sur 67 des quelque 300 communes du département. La quasi-totalité du département est concernée par cet erratisme, y compris l'agglomération lyonnaise, dans sa partie ouest tout du moins. La rive gauche du Rhône est la seule partie du département à peu près dépourvue de données de Becs-croisés, sans doute faute de bosquets de résineux.



Répartition des données de Bec-croisé

Comme la carte vous le montre, les données hors saison de reproduction (en bleu) concernent aussi bien les secteurs de montagne que la plaine. De fait, l'altitude moyenne des données recueillies varie peu de saison en saison. L'altitude moyenne des lieux-dits accueillant la reproduction du Bec-croisé s'établit aux alentours de 700 mètres (683), mais sur l'ensemble des données, l'altitude moyenne des contacts avec l'espèce atteint tout de même 611 mètres (591 pour les données uniquement hors saison de reproduction). Les graphiques suivants permettent de comparer la répartition altitudinale des données « nicheurs » (à gauche) et « sans distinction » (à droite) : il s'agit plus d'un élargissement de la palette des altitudes fréquentées que d'une transhumance.



Nos Becs-croisés sont réputés sédentaires, tandis que les populations nordiques sont migratrices. Il est donc certain qu'en hiver, des individus scandinaves se mêlent à nos nicheurs locaux. Les données manquent absolument pour savoir si les Becs-croisés contactés au Saint-Rigaud en hiver sont des nicheurs locaux, et les hivernants de plaine, tous des nordiques. Dans la mesure où l'on peut observer dès l'été des groupes fort loin des sites de nidification, il est probable qu'il n'existe aucune ségrégation de ce genre. A moins que l'oiseau ne porte une bague ou ne s'adresse à vous en suédois, le mystère restera donc entier.

Les Becs-croisés nordiques sont sujets à des invasions liées à la fructification des conifères de leurs contrées de nidification. C'est peut-être à la suite de celles-ci que des oiseaux ont finalement niché en plaine. Mais aucun phénomène notable de ce genre n'a été encore observé au XXI^e siècle. C'est peut-être pour bientôt !

En conclusion, vous pouvez rechercher le Bec-croisé partout où il se trouve des boisements contenant quelques résineux. Du mois de juillet, début de l'erratisme postnuptial et de la dispersion des jeunes, jusqu'au mois de mars voire d'avril, il peut se rencontrer n'importe où, et constitue toujours une bonne surprise pour l'observateur !

Comment se porte-t-il ?

Difficile à dire. Le Bec-croisé n'est pas considéré comme une espèce menacée, ni dans la région, ni en France ni au-delà : les forêts de conifères à même de l'accueillir sont vastes. La LPO Auvergne estime qu'aucune menace ne plane à ce jour sur les populations de sa région, avec lesquelles les nôtres sont en continuité. Dans notre département, où les populations sont dispersées, à l'image des boisements résineux de moyenne altitude qu'elles recherchent, l'estimation est particulièrement difficile. Elle l'est d'autant plus que le Bec-croisé, fortement lié à une ressource à l'abondance irrégulière – la fructification des conifères – y remédie par un vagabondage permanent à la recherche de ressources. Il peut ainsi disparaître localement, par simple déplacement vers un massif voisin.

Les données de Faune Rhône, tant pour l'hivernage que la saison de nidification, ne laissent apparaître ni tendance, ni cycle clair. Leur nombre est surtout fonction de la pression d'observation appliquée aux territoires les plus septentrionaux du département, où l'espèce est la plus facile à découvrir en toute saison. La présence hivernale à basse altitude (jusqu'à Lyon même) ne semble pas non plus présenter de fluctuations significatives.

Le seul moyen d'y remédier est de prospecter ! Dans les jardins, les parcs boisés, même à Lyon, ouvrez l'œil et tendez l'oreille. Mais surtout, puisque le Bec-croisé n'abandonne pas sa chère montagne en hiver, allez l'y retrouver ! Le jeu en vaut d'autant plus la chandelle qu'en fonction de l'abondance des graines de conifères, la nidification peut commencer dès le mois de janvier.

Avec la Chouette de Tengmalm et le Grand Corbeau, le Bec-croisé est l'une des espèces qui donne à l'avifaune rhodanienne des airs montagnards. Un parfum d'Alpes ou d'Auvergne dans le Rhône : voilà ce que certes, vous ne trouverez pas à Miribel-Jonage !